



## JUBILÉ DE LA MISÉRICORDE MISERICORDIEUX COMME LE PÈRE

CONSEIL PONTIFICAL POUR LA PROMOTION DE LA NOUVELLE ÉVANGÉLISATION



### Annnonce du Jubilé extraordinaire de la Miséricorde

2015-03-13-pcne



Le pape François a annoncé le 13 mars 2015, dans la basilique Saint-Pierre la célébration d'une Année Sainte extraordinaire. Ce Jubilé de la miséricorde débutera avec l'ouverture de la Porte Sainte de Saint-Pierre le jour de la fête de l'Immaculée Conception 2015 et se conclura le 20 novembre 2016 avec la fête de notre Seigneur Jésus Christ Roi de l'univers. Au début de l'année le Saint-Père avait dit : « Ce temps est celui de la miséricorde. C'est important, pour les fidèles laïcs de la vivre et de l'apporter dans les différents milieux de la société. En avant ! »

L'annonce d'une Année Sainte extraordinaire a été faite à l'occasion du deuxième anniversaire de l'élection du Pape François, durant l'homélie de la célébration pénitentielle par laquelle le Saint-Père a lancé l'initiative «24 heures pour le Seigneur». Proposée par le Conseil Pontifical pour la Promotion de la Nouvelle Évangélisation, celle-ci promet dans le monde entier l'ouverture extraordinaire des églises pour inviter à l'adoration du Saint-Sacrement et la célébration du Sacrement de réconciliation. Le thème de cette année est tiré de la lettre de Saint Paul aux Ephésiens : «Dieu riche en Miséricorde» (Ephésiens 2,4).

L'ouverture du prochain Jubilé se fera à l'occasion du 50ème anniversaire de la clôture du Concile œcuménique Vatican II, en 1965, et pour cela il revêt une signification particulière qui pousse l'Église à continuer l'œuvre entamée par Vatican II.

Pendant le Jubilé, les lectures pour les dimanches du temps ordinaire seront tirées de l'Évangile de Saint Luc, «l'évangéliste de la miséricorde». Dante Alighieri le qualifia de «*scriba mansuetudinis Christi*», «*narratore della mitezza del Cristo*». Sont très connues, dans l'Évangile de la Miséricorde de Luc, les paraboles : la brebis égarée, la drachme perdue, le père miséricordieux.

L'annonce officielle et solennelle de l'Année Sainte sera faite par la lecture et la publication, près de la Porte Sainte, de la Bulle, le dimanche de la Miséricorde Divine, la fête instituée par Saint Jean-Paul II qui est célébrée le dimanche après Pâques.

Autrefois, chez les Juifs, le jubilé était une Année proclamée sainte qui tombait tous les cinquante ans. Pendant cette année, on devait rendre l'égalité à tous les fils d'Israël, offrant de nouvelles opportunités aux familles qui avaient perdu leur propriété, et même la liberté. Aux riches, en revanche, l'année jubilaire rappelait que le temps s'approchait dans lequel les esclaves israéliens, de nouveaux rendus égaux, auraient pu revendiquer leur droit. «La justice, d'après la loi d'Israël, se proposait surtout la protection des faibles» (Saint Jean-Paul II, dans *Tertio Millennio Adveniente* 13).

L'Eglise catholique a entamé la tradition de l'Année Sainte avec le Pape Boniface VIII en 1300. Boniface VIII avait prévu un jubilé à chaque siècle. A partir de 1475 – dans le but de permettre à toute génération de vivre au moins une Année Sainte- le jubilé ordinaire fut établi au rythme de 25 ans. Un jubilé extraordinaire, en revanche, est convoqué à l'occasion d'un événement remarquable. Les Années Saintes ordinaires célébrées jusqu'à aujourd'hui, sont au nombre de 26.

La dernière Année Sainte remonte au Jubilé de l'année 2000. La tradition de convoquer des jubilés extraordinaires remonte au XVI<sup>e</sup> siècle. Les dernières Années Saintes extraordinaires du siècle passé ont été celles de 1933, convoquées par Pie XI pour le XIX<sup>e</sup> centenaire de la Rédemption ainsi que celle de 1983, convoquée par Jean-Paul II pour les 150 ans de la Rédemption.

L'Eglise catholique a donné davantage une signification spirituelle au jubilé juif. Cela consiste dans un pardon généralisé, une indulgence ouverte à tous et dans la possibilité de renouer le lien avec Dieu et le prochain. C'est pourquoi l'Année Sainte est toujours une opportunité pour approfondir notre foi et vivre, d'un engagement renouvelé, le témoignage chrétien.

Par le Jubilé de la Miséricorde, le Pape François met en lumière le Dieu miséricordieux qui invite tous à revenir chez Lui. La rencontre avec Lui inspire la vertu de la miséricorde.

Le rite du début du jubilé est l'ouverture de la Porte Sainte. Il s'agit d'une porte que l'on ouvre seulement pendant l'Année Sainte, tandis que durant les autres années, elle demeure murée. Ce sont les quatre basiliques, les plus importantes, qui ont une Porte Sainte : Saint-Pierre, Saint-Jean en Latran, Saint-Paul dehors les murs, Sainte-Marie Majeure. Le rite d'ouverture de la Porte Sainte exprime le symbole que, durant le jubilé, un « parcours extraordinaire » vers le salut est offert aux fidèles. Les portes saintes de ces basiliques seront ouvertes après l'ouverture de la Porte Sainte de la basilique Saint-Pierre.

La miséricorde est un thème que le Saint-Père affectionne tout à fait spécialement. En effet, déjà quand il était évêque, le Pape François avait choisi comme devise «*Miserando atque eligendo*». Il s'agit d'une citation tirée des Homélies de Saint Beda le vénérable qui, dans son commentaire de l'épisode évangélique au sujet de la vocation de Saint Mathieu, écrit : «*Vidit ergo Jesus publicanum et quia miserandum atque eligendo vidit, ait illi Sequere me* » («Jésus vit un publicain et comme il le regarda avec un sentiment d'amour et le choisit, il lui dit : Suis-moi»). Cette homélie est un hommage à la miséricorde divine. Une traduction de la devise papale pourrait être : «Avec des yeux de miséricorde».

Au moment de son premier Angélus, après son élection, le Saint-Père disait : « Ressentir de la miséricorde, ce mot change tout. C'est le mieux que nous pouvons ressentir : cela change le monde. Un peu de miséricorde fait en sorte que le monde soit moins froid et plus juste. Nous avons besoin de comprendre bien cette miséricorde de Dieu, ce Père miséricordieux qui est tellement patient ». (Angélus du 17 mars 2013)

Pendant l'Angélus du 11 janvier 2015, il a affirmé : « Il y a tellement besoin, aujourd'hui, de miséricorde et il est important que les fidèles laïcs vivent et l'apportent dans les différents milieux de la société. En avant ! Nous sommes en train de vivre le temps de la miséricorde : c'est maintenant le temps de la miséricorde ».

De plus, dans son message pour le Carême 2015, le Saint-Père écrit : « Combien je désire que les lieux où l'Eglise se manifeste, ainsi que nos paroisses et, spécialement, nos communautés, deviennent des îles de miséricorde au milieu de la mer de l'indifférence ! »

Le Pape François a confié au Conseil Pontifical pour la Promotion de la Nouvelle Evangélisation l'organisation du Jubilé de la Miséricorde.